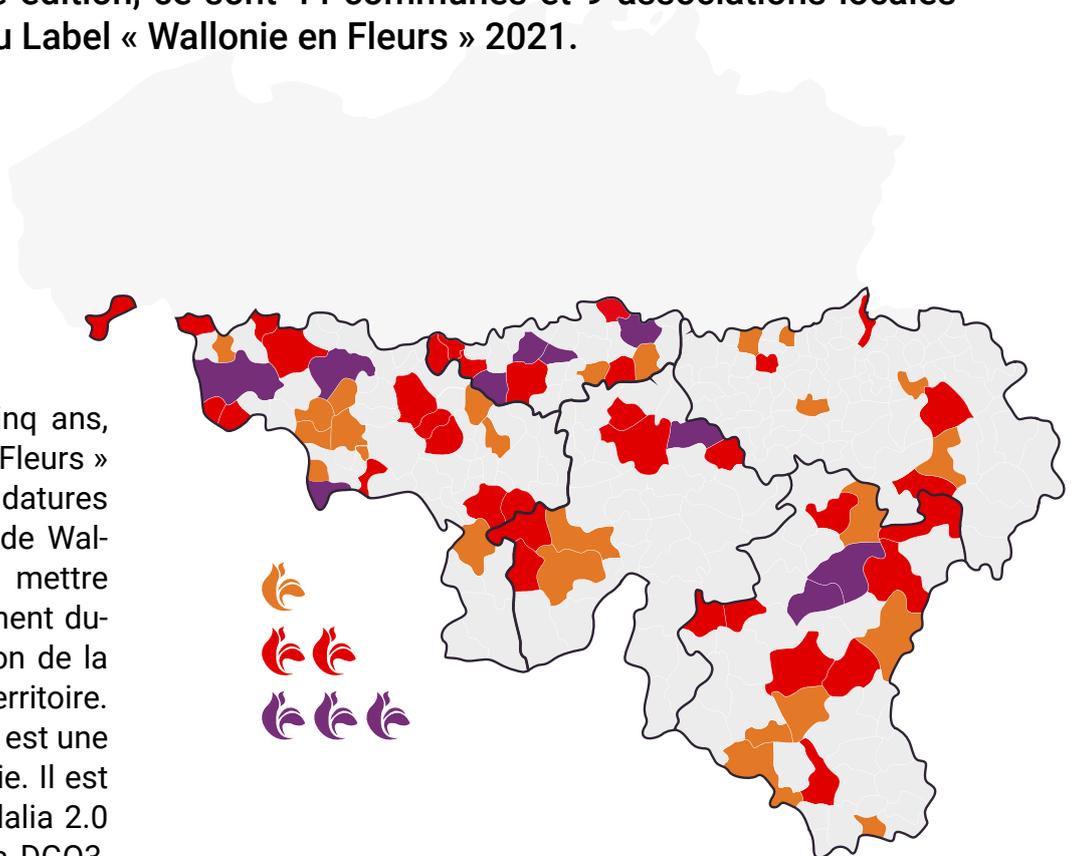


31 janvier 2022

## « Wallonie en Fleurs » : les résultats

Pour sa cinquième édition, ce sont 44 communes et 9 associations locales qui ont participé au Label « Wallonie en Fleurs » 2021.

Depuis maintenant cinq ans, le label « Wallonie en Fleurs » lance un appel à candidatures aux villes et villages de Wallonie qui souhaitent mettre en avant le fleurissement durable et la préservation de la biodiversité sur leur territoire. « Wallonie en Fleurs » est une initiative de la Wallonie. Il est organisé par l'asbl Adalia 2.0 en partenariat avec la DGO3, la Fédération Wallonne Horticole (FWH) et le Collège des Producteurs.





# Wallonie en fleurs

Communiqué de presse

Ce label vise à encourager les communes et associations locales (comme des comités de quartier ou de village par exemple) à la végétalisation durable de leur territoire ainsi qu'à la gestion davantage pérenne et écologique de leurs espaces verts. Les candidats sont ainsi invités à valoriser un ou plusieurs projets existants. Via la labellisation et le feed-back donné aux participants suite à leur participation, les ambitions sont in fine de : - sensibiliser et donner les outils techniques nécessaires au respect de l'environnement et de la nature ; - augmenter la place accordée au végétal dans les espaces communautaires ; - favoriser le développement de l'économie locale ; - contribuer à préserver les liens sociaux au sein des espaces publics.

Les lauréats reçoivent un label de 1, 2 ou 3 fleurs ainsi qu'un chèque-cadeau d'une valeur de 500, 750 ou 1000 euros pour les communes et de 250, 350 ou 500 euros pour les associations locales, à faire valoir auprès des «Artisans du Végétal», des producteurs membres du réseau Horticulteurs et Pépiniéristes de Wallonie.

Le palmarès complet des résultats est disponible en ligne sur [www.wallonieenfleurs.be](http://www.wallonieenfleurs.be). Nous mettons à l'honneur les nouvelles communes labellisées : Beaumont, Chièvres, Herbeumont, Saint-Ghislain, Quaregnon et Stavelot. Ainsi que les nouvelles associations labellisées : le comité Lambermont, Bellemeuse Nadrin. Félicitation aux Commune de Erezée, Frasnes-lez-Anvaing, La Louvière, Mont-de-l'Enclus, Thuin et au Comité de Remichampagne qui passent de 1 à 2 fleurs. Et un bravo tout particulier à la commune de Honnelles qui obtient cette année 3 fleurs.

**Contact presse :**

**Jean-Nicolas Arnould**  
responsable de projet

+32 (0)483 14 02 62  
[jean-nicolas@adalia.be](mailto:jean-nicolas@adalia.be)

**Web :**

[www.wallonieenfleurs.be](http://www.wallonieenfleurs.be)

 [WallonieEnFleurs](https://www.facebook.com/WallonieEnFleurs)

  Une initiative de la **Wallonie**